

# **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

### Présentation

La CNQAOS, dont le siège social est 6 rue Neuve Saint-Pierre, 75004 PARIS Siret n° 324 166 610 00141, enregistrée comme organisme de formation sous le numéro d'existence 11 93 057 28 93¹ auprès de la préfecture de Paris, ci-après dénommé « **CNQAOS** », décrit ci-après ses conditions générales de vente (CGV).

# Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la CNQAOS, tant dans le cadre de ses activités d'organisme de formation que dans celui de Centre de Formation des Apprentis (CFA), pour le compte d'un client.

Toute commande de formation auprès de la CNQAOS implique l'acception sans réserve du client aux présentes Conditions Générales de Vente, le Client se portant garant de leur respect par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de la CNQAOS lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation à ses besoins,

Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Pour certaines formations, des conditions particulières de vente précisent ou complètent les présentes CGV. En cas de contradiction entre les conditions particulières de vente et les présentes CGV, les dispositions des conditions particulières de vente priment.

Dans le cas où l'une quelconque des dispositions des présentes CGV serait déclarée nulle ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur et seront interprétées de façon à respecter l'intention originelle des parties.

La CNQAOS peut modifier à tout moment les présentes CGV. Elles sont consultables sur son site <u>www.cnqaos.fr</u>. Les CGV applicables sont celles qui ont été remises au client et acceptées par ce dernier.

# **Définitions**

- Client : personne morale ou physique qui achète la prestation, ci-après dénommé « client ».
- Stagiaire/salarié-stagiaire/apprenant/apprenti/bénéficiaires : personne physique qui bénéficie de la formation, ci-après dénommé « bénéficiaire ».

Commission Nationale de Qualification des Assistants en Odonto-Stomatologie

Référencé DATADOCK et Certifié Qualiopi au titre de L.6313-1 - Actions de formation et de L.6313-4 - Actions de formation par apprentissage

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État



### **Documents contractuels**

Pour chaque prestation de formation une convention de formation ou d'apprentissage, ou un contrat de formation, est établi selon les textes en vigueur et adressé aux parties prenantes.

Les attestations obligatoires, en conformité avec les textes en vigueur, sont établies et délivrées aux clients et/ou bénéficiaires.

Une attestation de présence ou de suivi de la formation peut être fournie sur demande au bénéficiaire.

# Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs des prestations de formation vendues par la CNQAOS sont ceux en vigueur le jour de la commande. Ils sont disponibles sur le site de la CNQAOS ou sur simple demande. Les tarifs sont indiqués dans tous les documents contractuels en euros et nets de taxes. La CNQAOS est un organisme non assujetti à la TVA, conformément à l'article 261.4.4 a du Code Général des Impôts.

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal.

# Financement par un OPCO

Il appartient au client de faire les démarches nécessaires pour bénéficier d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO). Il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la **CNQAOS** ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

# Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus pour les contrats signés en présentiel et 14 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus pour les contrats signés à distance. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse : <a href="mailto:souscription@cnqaos.org">souscription@cnqaos.org</a> (pour la Formation initiale et les préparations de la qualification d'aide dentaire et d'assistante dentaire) ; <a href="mailto:formation-continue@cnqaos.org">formation-continue@cnqaos.org</a> (pour les formations post-qualification).

Commission Nationale de Qualification des Assistants en Odonto-Stomatologie

Référencé DATADOCK et Certifié Qualiopi au titre de L.6313-1 - Actions de formation et de L.6313-4 - Actions de formation par apprentissage



En cas d'annulation entre 4 et 10 jours ouvrables avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 10% du coût total initial de la formation. En cas d'annulation moins de 3 jours ouvrables avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à la CNQAOS dans un délai de 10 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la **CNQAOS** ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

# **Programme des formations**

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

# Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. L'ensemble des textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits sur ces supports est protégé par les règles de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur.

Leur reproduction ou divulgation, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la CNQAOS. Le client et/ou le bénéficiaire s'engagent à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la formation est soumise à autorisation préalable de la CNQAOS sous peine de poursuites judiciaires.

# Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

# Protection des données personnelles

En France, les données personnelles sont notamment protégées par la loi n° 78-87 du 6 janvier 1978, la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique, l'article L. 226-13 du Code pénal et le règlement européen (UE) 2016/679 sur les données personnelles du 27 avril 2016.

Commission Nationale de Qualification des Assistants en Odonto-Stomatologie

Référencé DATADOCK et Certifié Qualiopi au titre de L.6313-1 - Actions de formation et de L.6313-4 - Actions de formation par apprentissage

Siège Social : 6 rue Neuve Saint Pierre 75004 PARIS - N° SIRET : 324 166 610 00141



Les informations qui vous sont demandées par la CNQAOS sont nécessaires au traitement de votre demande, à son exécution et à son suivi. Elles sont utilisées pour les finalités suivantes : suivi des commandes et prestations, génération de statistiques, communication emailing, postale et téléphonique ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales.

Le responsable de ce traitement est la CNQAOS. Vous pouvez le contacter à l'adresse suivante : <u>directeur.national.adjoint@cnqaos.org</u>.

Les prestataires informatiques de la CNQAOS ainsi que les transporteurs, seront, si besoin, destinataires de ces informations.

Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation, à compter de la date de la commande. Conformément au règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez du droit de demander l'accès à vos données à caractère personnel, ainsi que leur rectification, leur effacement, la limitation du traitement, le droit de s'opposer au traitement ou le droit à la portabilité des données.

Ces droits s'exercent auprès de la CNQAOS à l'adresse suivante : CNQAOS Centre National de Gestion Administrative – 98 Boulevard Victor Hugo 92110 CLICHY – secretariat.general@cnqaos.org.

Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL concernant le traitement de vos données.

En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque participant que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par la CNQAOS aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

# Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la **CNQAOS** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal Compétent.

Commission Nationale de Qualification des Assistants en Odonto-Stomatologie

Référencé DATADOCK et Certifié Qualiopi au titre de L.6313-1 - Actions de formation et de L.6313-4 - Actions de formation par apprentissage